

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

Marseille – Boulevard Charles Nédélec, rue Bernard-du-Bois

Ingrid Sénépart, Éric Bertomeu et Colette Castrucci



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6399>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Ingrid Sénépart, Éric Bertomeu et Colette Castrucci, « Marseille – Boulevard Charles Nédélec, rue Bernard-du-Bois », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6399>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Marseille – Boulevard Charles Nédélec, rue Bernard-du-Bois

Ingrid Sénépart, Éric Bertomeu et Colette Castrucci

Identifiant de l'opération archéologique : 7652

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Sénépart Ingrid (COL) ; Bertomeu Éric (INRAP) ; Castrucci Colette (INRAP)

- 1 La fouille d'archéologie préventive du boulevard Charles-Nédélec - rue Bernard-du-Bois fait suite à une série de diagnostics conduits par l'INRAP à partir de 2002 sur une parcelle de 4 000 m² environ sise sur la ZAC Saint-Charles (Fig. n°1 : Emplacement des zones A-J et plan de l'îlot), aménagée et coordonnée par l'établissement public Euroméditerranée.
- 2 La fouille proprement dite concerne la partie basse de la parcelle sondée, soit un îlot de 2 300 m², encadré par le boulevard Nédélec au nord, la rue Longue-des-Capucins à l'est et la rue Bernard-du-Bois au sud. L'ensemble est loti par l'entreprise Constructa. La partie la plus occidentale de la parcelle a été transformée en réserve archéologique. Les sondages ont en effet montré que les niveaux toutes périodes confondues étaient très profondément enfouis. Les aménagements modernes et les traces agraires grecques ont fait l'objet d'une première notice (voir BSR PACA, 2006 : 141-143). Le texte ci-après complète cette première approche. L'analyse des sols néolithiques étant toujours en cours, on se contentera ici d'une analyse très préliminaire.

Conditions d'intervention

- 3 Les opérations de fouilles se sont déroulées en deux étapes. La première a concerné le relevé et l'enregistrement complet des structures de la manufacture de soufre et de salpêtre – dont certaines parties en sous-sols étaient bien conservées – et qui s'étendait

sur plus de 1 800 m². Cette étape, rendue nécessaire sur le plan technique pour atteindre les niveaux antiques et néolithiques, a été entreprise de septembre à décembre 2006. Les tranchées de fondation et les longrines d'un bâtiment des Télécom construit en lieu et place de la manufacture au cours du XX^e s ont été également vidées. Après enlèvement des vestiges de la manufacture, le terrain restant est apparu extrêmement morcelé. Il a été distribué en zones pour la fouille des sols témoins des occupations antiques et modernes [(Fig. n°1 : Emplacement des zones A-J et plan de l'îlot), de A à J]. La deuxième tranche de fouille s'est déroulée de janvier à mai 2007.

Géomorphologie de la colline Saint-Charles

- 4 Le sous-sol géologique de la colline est constitué de poudingues associés à des marnes de couleur jaune. L'ensemble appartient aux formations détritiques oligocènes (étage du Stampien) que l'on retrouve également dans la plus grande partie de la ville de Marseille.
- 5 D'une manière générale, l'altération de la partie sommitale de ce substrat a abouti à la formation d'une altérite qui a alimenté en matériaux grossiers et fins des séquences torrentielles, alluviales et/ou colluviales présentes dans le secteur oriental de la colline Saint-Charles. La disposition, l'orientation (est-ouest) et le faciès de ces dépôts évoquent des épisodes d'écoulements torrentiels déplaçant une charge de fond grossière héritée du démantèlement des poudingues et des grès stampiens. Leur présence souligne l'existence d'un paléotalweg important orienté est-ouest, mis au jour en contrebas de la zone de fouille et sans doute aujourd'hui fossilisé sous l'actuel boulevard Nédélec, et d'un autre actuellement sous le boulevard Bourdet. Ils témoignent d'une morphogenèse et d'un hydrodynamisme importants à une période qui reste indéterminée, en l'absence d'éléments archéologiques. La puissance des sédiments qui surmontent ces formations s'accroît en descendant les pentes de la colline pour atteindre plus de 8 m dans les derniers sondages effectués dans le bas de la colline. Ils résultent d'une série d'occupations anthropiques.

La stratigraphie

- 6 L'ensemble de la séquence, qui se développe sur plus de 1,50 m dans les zones les mieux conservées de la partie orientale du site, se décompose en trois horizons appartenant successivement au Néolithique moyen, à l'Antiquité et à la période moderne. Le Néolithique moyen est lié à un sol brun foncé d'une puissance de 0,50 m en moyenne. Ce niveau a toutefois tendance à s'épaissir en fonction d'un pendage assez fort vers le sud lié à la présence de l'ancien paléochenal. Du côté nord, les niveaux sont très arasés. L'horizon intermédiaire est à attribuer aux occupations antiques. Elles sont principalement représentées par des traces agraires grecques qui entament directement le substrat. Leur remplissage va du jaune pour les plus récentes à un brun bigarré pour les plus anciennes. Le sommet des couches antiques a été profondément arasé et/ou perturbé par les aménagements modernes et contemporains.

Le Néolithique moyen

- 7 L'occupation du Néolithique moyen déjà reconnue et fouillée en 2005 sur deux emprises proches du site (DFS 2006 DRAC-PACA) se poursuit sur l'ensemble de la parcelle exploitée. Il s'agit d'un Néolithique moyen final ou d'un Néolithique récent que les études lithiques et céramiques en cours devraient permettre de mieux déterminer.
- 8 La succession de sols met en évidence une permanence de l'habitat sur une longue période avec, selon les secteurs, une plus ou moins grande densité de mobilier. Ce dernier est composé de céramiques, d'industrie lithique et surtout de coquillages qui continuent à être bien représentés dans ce nouveau secteur de fouilles. On note surtout la présence majoritaire des murex (*Trunculariopsis trunculus*), des bigorneaux (*Monodonta turbinata*) et des cérithes (*Cerithium*) (détermination Nicolas Weydert, Inrap). Cette association rappelle celle déjà rencontrée pour la même période sur le site Bernard-du-Bois. On constate également la présence de fragments de tritons-conques (*Charonia variegata*) en plus grand nombre que sur le sommet de la colline.
- 9 La faune est absente alors même qu'elle est bien conservée dans les niveaux antiques. Il ne s'agit donc pas de mauvaises conditions de conservation.
- 10 Des structures en creux associées aux sols en place ont été reconnues sur l'ensemble de la zone de fouille. On distingue principalement des trous de piquets ou poteaux et des fosses de petites dimensions et peu profondes. Aucune grande fosse comme celle découverte sur la fouille de la rue Bernard-du-Bois - rue Longue des Capucins conduite par Jean-Philippe Sargiano n'a été mise au jour.
- 11 À priori, ces fosses n'ont pas de fonction de dépotoir. On y trouve fréquemment des fragments de grands vases qui laissent imaginer qu'elles ont pu servir à caler des récipients. La découverte d'un vase entier effondré dans l'une de ces fosses va dans ce sens.
- 12 Les trous de piquets sont souvent groupés et alignés. Leur disposition pourrait évoquer, au moins dans le secteur B, une palissade plusieurs fois réinstallée au même endroit (Fig. n°2 : alignement (Néolithique moyen) de trous de piquets dans le secteur B). Cette structure est située au niveau de la rupture de pente côté sud. Un second alignement a été reconnu dans le secteur G, en partie basse du secteur de fouille [calages, (Fig. n°3 : Calages dans le secteur G)]. Là encore, cet ensemble de trous de piquets est creusé au niveau de la rupture de pente. Ce même type d'agencement a été reconnu sur le site de Bernard-du-Bois. Enfin, la répartition des trous de piquets et des fosses met en évidence des espaces vides où le matériel est moins présent. La plupart de ces structures en creux appartiennent aux niveaux de base de la séquence.
- 13 De nombreux ethnofaciès et anomalies sédimentaires ont été reconnus. Une partie pourrait résulter de structures en terre effondrées. À Bernard-du-Bois, les études micromorphologiques ont démontré que des résidus d'architecture de terre étaient présents dans les niveaux archéologiques du Néolithique moyen. Un peu plus bas, la fosse F1021 (rue Bernard-du-Bois - rue Longue-des-Capucins) a été interprétée comme pouvant être une fosse d'extraction d'argile. Un certain nombre d'éléments présents sur la colline Saint-Charles conduisent à penser que la terre a joué un rôle dans l'habitat. Les analyses micromorphologiques des échantillons du site de Nédélec devraient donc permettre de reconnaître sous quelle forme elle a pu être utilisée.

- 14 Le type de site rencontré sur la colline Saint-Charles ne trouve pas d'équivalent pour l'instant dans le sud-est de la France. Le site, par exemple, n'a livré aucune structure empierrée comme celles que l'on trouve fréquemment sur les sites de plein air de la basse vallée du Rhône, du Languedoc ou du Toulousain (Le Gournier, Saint-Paul-les-Moulins, Villeneuve Tolosanne) ni de fosses dépotoirs, ni de sépultures. Il ne semble donc pas avoir rempli de fonctions équivalentes à ces grands gisements. La présence des coquillages pourrait faire penser à un habitat saisonnier mais les premières conclusions issues des fouilles de Bernard-du-Bois ne vont pas dans ce sens. L'absence de référent en matière d'habitat ne facilite pas son interprétation. Les exemples les plus proches de structure d'habitat sont situés à quelques centaines de mètres sur le site de Bernard-du-Bois. Le sommet de la colline a en effet livré au moins deux surfaces d'activités associées à des fosses et des trous de piquets évoquant plutôt un habitat léger. Cependant, à Bernard-du-Bois, on ne trouve pas l'équivalent des fosses de calage de vases. Il faut attendre que l'ensemble des données archéologiques soient synthétisées pour émettre des hypothèses relatives à la fonction de ce site.

Les niveaux antiques

- 15 La vocation agricole de la parcelle étudiée est confirmée. Cette fouille fait suite aux découvertes de mêmes vestiges faites sur les chantiers précédents, situés le long de la rue Bernard-du-Bois.
- 16 L'interprétation des fosses de plantation comme vignoble ne fait aucun doute. Ce terroir ne reçoit quasiment aucune construction jusqu'à la période moderne, où de profonds remaniements successifs affectent les couches anciennes. La séquence stratigraphique est tronquée au sommet et les niveaux archéologiques antiques sont parfois très arasés.
- 17 La découverte de ces traces d'activité agricole fait aussi écho aux importants vestiges de même nature révélés sur le chantier de l'Alcazar, situé à vol d'oiseau à quelque 300 m plus au sud (voir BSR PACA, 1999 : 95-95 ; 2000 : 115-116 et DFS 2001 DRAC-PACA).
- 18 Cette opération montre une séquence d'occupation rurale durant les époques grecque, romaine et de l'Antiquité tardive.
- 19 Ces vestiges se présentent sous la forme de creusements de différentes formes. Ce sont des tranchées parallèles assez profondes et nettement marquées dans les sédiments encaissants. Des séries de fosses de plan ramassé ou longilignes, parfois disséminées, jointives ou non, marquent parfois des alignements réguliers. Nous avons aussi observé quelques fosses curvilignes dont l'orientation est aléatoire. Certains creusements nous ont paru marquer des limites parcellaires. Les hiatus dans le plan général, occasionnés par des vastes oblitérations dues aux époques postérieures, empêchent une bonne lisibilité d'ensemble des structures notamment en termes de parcellaire et de limites de cultures.

L'époque grecque

- 20 Le vignoble dont il est question ici se développe durant l'époque grecque (Fig. n°4 : Les traces agraires grecques, relevé secteur G et vue du secteur A), entre le V^e s. et le II^e siècle avant notre ère. et montre trois états distincts, en termes d'orientation des réseaux, de morphologie des fosses et dans une moindre part de datation des fosses (V^e s. et IV^e s.

d'une part et III^e s. et II^e s. d'autre part). S'il ne fait pas de doute que l'on est en présence d'un vignoble, la cohabitation de la vigne avec d'autres cultures est toutefois très possible. Ceci expliquerait par exemple l'existence d'espaces vierges de traces : peut-être l'indice d'une mise en culture différente ne nécessitant pas de creusements de fosses (céréales par exemple). L'existence de concentration ponctuelle de traces curvilignes associées à des trous de poteaux est un autre indice de diversité des cultures. Ces aménagements pourraient correspondre à des mises en culture particulières ou à des échalas.

L'époque romaine

- 21 L'époque romaine est représentée par une tranchée (d'épierrement de mur ?). C'est le seul vestige de cette époque découvert sur le site. Elle est isolée de tout contexte archéologique contemporain. Elle est comblée de matériaux de destruction d'architecture en terre. Son orientation reprend celle du dernier état de traces agraires. Cette tranchée a pu appartenir à un bâtiment totalement oblitéré par le creusement du sous-sol de l'usine de raffinage au XIX^e s. Il semble très improbable qu'il s'agisse d'un mur de terrasse.

L'Antiquité tardive

- 22 L'Antiquité tardive voit se développer un chemin traversant tout le site du nord au sud selon un axe sans équivalent aux périodes antérieures. La couche sommitale est scellée par un niveau daté du VII^e s. Cet aménagement se trouve lui aussi coupé de tout contexte archéologique contemporain. Il est à rapprocher de la découverte, lors de l'opération de diagnostic de 2004, de cuves de même datation, situées à quelques décimètres vers l'ouest, en dehors de l'emprise de la fouille.
- 23 Les découvertes faites sur le site renvoient au contexte archéologique environnant. Le site proche à l'est (35-45 rue Bernard-du-Bois et 90-94 rue Longue-des-Capucins) montre un drain et des traces agraires de même orientation que le réseau de l'état 3 de Nédélec.
- 24 La proximité et la similitude d'orientation indiquent que ces deux découvertes peuvent appartenir à un même ensemble. Un peu plus à l'est, la fouille Bernard-du-Bois conserve des traces agraires plus haut sur le versant). Le site de l'Alcazar, situé au piémont de la butte Saint-Charles, montre de grandes similitudes avec la fouille Nédélec : une parcelle cultivée dès le V^e s. av. J.-C., avec des réseaux de tranchées de même orientation que le dernier état de la fouille Nédélec.
- 25 Ce site révèle aussi la présence d'un chemin de l'Antiquité tardive toujours de même orientation (DFS : 299) ; celui-ci est ici associé à un niveau de culture. En revanche sur ce site, et à la différence de ce que nous avons pu observer sur le site Nédélec, les réseaux et aménagements successifs du terroir conservent la même orientation durant toute l'Antiquité.
- 26 Ces orientations peuvent s'insérer dans un système de direction cardinale déjà observé de ce côté de la ville, le système S4 défini lors du colloque de Marseille en 1999 (Moliner, 2001). Ce système est orienté nord-sud avec quelques variantes vers l'est ou l'ouest ; il est présent dans la partie est de la ville (la Bourse et les Carmes) donc géographiquement voisin du site Nédélec. Il est représenté très largement dans la période antique marseillaise.

- 27 Les éléments épars interprétés comme limites ne permettent pas à ce stade de l'étude de dégager un module de base du parcellaire. Si l'on se réfère à la fouille de l'Alcazar, un des modules déterminés, prenant en référence un pied de 0,296 m, donne un module de parcelle de 17,75 m de côté. Nous remarquons que cette distance correspond sur le site Nédélec à celle qui sépare les tranchées est-ouest aux extrémités nord et sud du secteur B. Les éléments manquent pour l'instant pour approfondir la réflexion sur ce thème.
- 28 Les récentes et multiples découvertes de traces d'agriculture et d'éléments de parcellaire de l'Antiquité sur ce coteau de la butte Saint-Charles méritent une étude ainsi qu'une cartographie globale et synthétique qui permettraient d'en appréhender l'ensemble.

La manufacture royale de soufre et de salpêtre

- 29 La découverte, sur le site de Nédélec, des vestiges d'une raffinerie de soufre et salpêtre a mis en lumière un pan de l'activité industrielle historique de Marseille dans un secteur stratégique : la production des composants nécessaires à la fabrication de la poudre noire.
- 30 L'usine est installée à la fin du XVII^e s. et fonctionnera jusqu'en 1922, date à laquelle elle cesse son activité. La destruction des bâtiments désaffectés interviendra en 1926. Cette raffinerie alimentera en salpêtre la poudrerie de Saint-Chamas, créée elle aussi à la fin du XVII^e s., et en soufre la totalité des poudreries françaises au XIX^e s.
- 31 L'usine est implantée intra-muros, après l'agrandissement de la ville de 1666, entre la rue Bernard-du-Bois et la lice intérieure du nouveau rempart, sur un terrain apparemment vierge de constructions depuis l'Antiquité. Elle connaîtra tout au long du XVIII^e s. et jusqu'au milieu du XIX^e s. une évolution foncière liée aux améliorations technologiques, s'agrandissant régulièrement.
- 32 Au XIX^e s., la lice intérieure est devenue boulevard de la Paix après le démantèlement de la fortification de Louis XIV. Ce boulevard, dont le tracé garde le souvenir de celui du rempart, est réaligné un peu avant le milieu du XIX^e s., devenant l'actuel tracé du boulevard Charles-Nédélec. Ceci est l'occasion d'un ultime agrandissement foncier de l'usine ainsi que d'un profond remaniement immobilier. L'usine est reconstruite sous la forme qu'elle gardera jusqu'à la fin de l'activité en 1922.
- 33 La fouille, qui ne concerne pas la totalité de l'emprise de l'usine, révèle une partie de son dernier état. Ce sont les unités fonctionnelles de raffinage du salpêtre et du soufre à partir de 1824.
- 34 Elles se répartissent entre deux bâtiments distincts où des fourneaux étaient installés et dont seuls ceux dédiés au traitement du salpêtre sont conservés (Fig. n°5 : Vue des fours, manufacture royale de soufre et de salpêtre).
- 35 Les terrains reconstruits après la désaffectation et la démolition de l'usine ont été terrassés plus bas que le niveau de rez-de-chaussée. Des trois quarts est des bâtiments, il ne reste que les fondations, les conduits enterrés et le fond de quelques bassins. On a pu restituer le niveau de sol de l'usine sur un seul plan à 31,80 m NGF. Dans le quart ouest du chantier, l'unité du salpêtre étant dotée d'un sous-sol (soutes à charbon et pièce d'accès aux foyers des fourneaux), d'importantes élévations y ont été conservées.
- 36 L'étude archéologique a montré que ces constructions appartiennent à un état cohérent : très peu d'indices de chronologie relative y sont apparus.

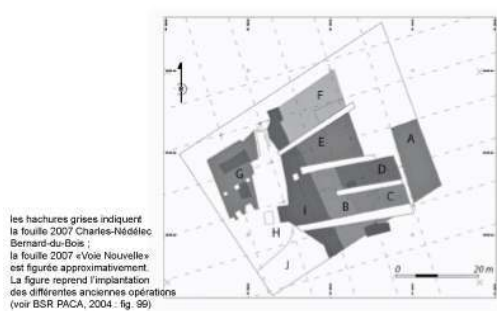
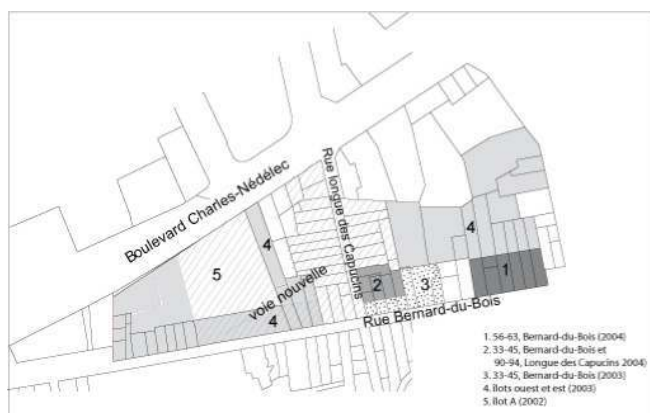
- 37 Ce sont les recherches en archives qui ont montré l'évolution des procédés et des infrastructures. Il apparaît que ces évolutions faisaient à chaque fois table rase des bâtiments antérieurs. Pour le XIX^e s., on retiendra deux dates : autour de 1805 avec la création de la raffinerie de soufre sous brevet Michel et l'application de nouveaux procédés de raffinage pour le salpêtre, puis 1824 où les deux usines de salpêtre et de soufre sont complètement remodelées.
- 38 L'utilisation des brevets Michel, puis Dejardin sur le site, montre l'apport technologique extérieur d'entrepreneurs privés de l'industrie du soufre, en plein essor à Marseille au XIX^e s. À contrario, le raffinage du salpêtre a bénéficié de longues recherches appliquées conduites par des scientifiques sous l'impulsion du pouvoir politique, en particulier à partir de la création en 1775 de la régie des poudres et salpêtres.

Conclusion

- 39 On soulignera en conclusion l'originalité des fouilles de la colline Saint-Charles qui, contre toute attente, n'ont pas livré de vestiges urbains antiques ou médiévaux mais des éléments en grande partie inattendus.
- 40 Ces découvertes ont contribué à la promotion de l'archéologie industrielle à Marseille, au développement de l'archéologie agraire dont Marseille est une des pionnières, et elles ont relancé une archéologie préhistorique sur le territoire de la commune.
- 41 L'ensemble des données issues des fouilles de Nédélec complétées par les résultats des opérations antérieures permettront à terme de reconstituer l'histoire plurimillénaire de la colline Saint-Charles.
- 42 Occupée dès les débuts du Néolithique par des populations agropastorales, elle connaît par la suite un long passé agricole et agreste avant d'être lotie assez tardivement, à partir de l'agrandissement de 1669.
- 43 La vocation pré-industrielle du quartier débute tôt avec l'installation de la manufacture de soufre et de salpêtre et s'amplifie durant le XIX^e s.
- 44 SÉNÉPART Ingrid, BERTOMEU Éric et CASTRUCCI Colette
- 45 Avec la collaboration de Jean COLLINET, Brigitte DE LUCA, Michel MAURIN et Nicolas WEYDERT (INRAP Méditerranée).

ANNEXES

Fig. n°1 : Emplacement des zones A-J et plan de l'îlot



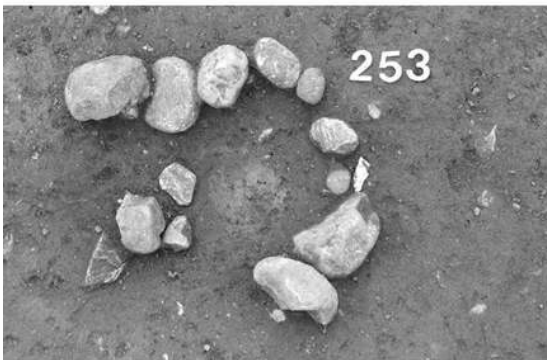
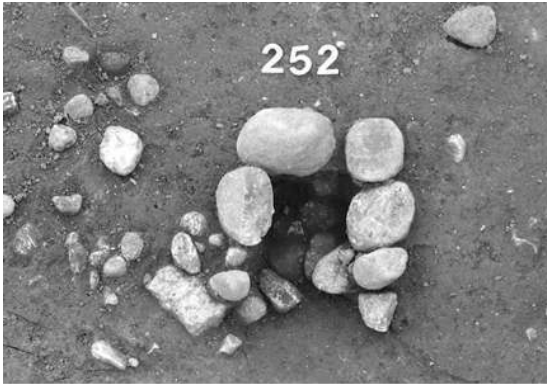
Auteur(s) : Sénépart, Ingrid. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°2 : alignement (Néolithique moyen) de trous de piquets dans le secteur B



Auteur(s) : Parent, Frédéric. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°3 : Calages dans le secteur G



Auteur(s) : Parent, Frédéric. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°4 : Les traces agraires grecques, relevé secteur G et vue du secteur A



Auteur(s) : Parent, Frédéric. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°5 : Vue des fours, manufacture royale de soufre et de salpêtre



Auteur(s) : Parent, Frédéric. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône (13), Marseille (13055)

operation Fouille programmée (FP)

Index chronologique : Antiquité grecque, Antiquité romaine, Antiquité tardive, ép.

contemporaine, IIe siècle av. J.-C., Néolithique, Temps Modernes, Ve siècle av. J.-C., VIIe siècle apr. J.-C., XIXe siècle apr. J.-C., XVIIe siècle apr. J.-C., XVIIIe siècle apr. J.-C., XXe siècle apr. J.-C.

AUTEURS

INGRID SÉNÉPART

COL

ÉRIC BERTOMEU

INRAP

COLETTE CASTRUCCI

INRAP